



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° F 39/2024

Budget FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R), ligne 6058

ACQUISITION DE BADGES DE TELEPEAGE ET FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS ET DES LOGICIELS DES POSTES DE PEAGE SUR LE RESEAU ROUTIER EN CÔTE D'IVOIRE

Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **fourniture de badges de télépéage et fourniture, installation, mise en service des équipements et des logiciels des postes de péage sur le réseau routier en Côte d'Ivoire**

Le **FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture de badges de télépéage et la fourniture, l'installation, la mise en service des équipements et des logiciels des postes de péage sur le réseau routier en Côte d'Ivoire.**

Les marchés seront passés sur **prix unitaires.**

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées en **deux (02) lots :**

Lot (s)	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON ET D'INSTALLATION MAXIMAL
Lot 1	Fourniture de badges télépéages	120 jours
Lot 2	Fourniture, installation, mise en service, maintenance des équipements et des logiciels de péages sur le réseau routier en Côte d'Ivoire	150 jours

La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Juridique, Département des Marchés ; Tél : 27 22 54 86 00 dans les bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ; 04 BP 3089 Abidjan 04 **de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables.**

Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP V2 dédié à cet effet, ou le retirer en ligne **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de trente mille (30 000) F CFA.**

Les offres doivent être soumises en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP V2 dédié à cet effet au plus tard le 18/06/2024 à 09h30. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le dépôt physique des offres n'est pas autorisé.

Les offres seront ouvertes en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP V2 dédié à cet effet, le 18/06/2024 à 10h00 temps universel (TU) par les membres de la COJO en présence des représentants des candidats à l'adresse suivante : les bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ; 04 BP 3089 Abidjan 04.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offres par lot établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

- **Lot 1 : Quatre millions neuf cent mille (4.900.000) F CFA ;**
- **Lot 2 : Cent quatre-vingt-onze millions (191.000.000) F CFA ;**

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offre soit, 120 jours + 30 jours = 150 jours.

Dès la validation de la décision d'attribution du marché, **Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)** la notifiera au soumissionnaire retenu, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics